

Bonification de l'Initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat

DEMANDE

La relève demande au gouvernement du Québec que le budget alloué à l'Initiative ministérielle Relève agricole significativement augmenter afin d'obtenir un plus grand nombre de projet et de doubler le montant maximal de l'aide financière pour atteindre 50 000\$. La relève demande qu'il soit possible de faire plus d'une demande de projet par période de dépôt et de mettre en place un mécanisme pour aller chercher la totalité du montant sans être pénalisé par un minimum d'investissement nécessaire. Elle demande aussi que l'enveloppe budgétaire de l'Initiative soit assurée, permanente et avec une période de dépôt fixe pour permettre une prévisibilité des investissements nécessaire pour les entreprises de la relève agricole.

ENJEUX

L'Initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat est grandement appréciée auprès de la relève agricole et chaque période de dépôt de projets démontre sa popularité. C'est pour cette raison qu'il faut continuer de l'améliorer et d'en ajuster les composantes pour s'assurer qu'elle soit représentative des besoins des entreprises de la relève.

Lors de la dernière mouture de l'Initiative, un processus accéléré avait été élaboré pour les projets présentés par les relèves tirant un plus grand revenu de leur entreprise. Ce processus a permis de couper de plus du deux tiers ($\frac{2}{3}$) du temps d'attente pour le traitement des dossiers. Ce genre de modifications facilite toujours le développement des entreprises de la relève et est grandement apprécié. Une baisse des taux de refus a aussi été enregistrée avec seulement 12% plutôt que les 27% de la mouture précédente.

Ces éléments démontrent la pertinence d'améliorer continuellement les programmes afin d'assurer une cohésion entre la réalité terrain et les critères qui composent les différentes Initiatives gouvernementales.

Dans le climat de crises successives qui sont vécues en agriculture depuis plusieurs années, on observe une augmentation drastique de la valeur des investissements pour les entreprises agricoles dont les taux d'endettement sont de plus en plus élevés.



Lors de la dernière mouture de l'Initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat, c'est 366 demandes qui ont été acceptées pour soutenir les projets de la relève agricole partout au Québec. D'ailleurs, la répartition des demandes concordent presque parfaitement avec la répartition des relèves au Québec.



Bonification de l'Initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat

ENJEUX (SUITE)

La réalité de la relève est encore une fois plus difficile et leurs entreprises sont souvent moins résilientes face aux augmentations significatives des taux d'intérêt, aux saisons catastrophiques, etc.

L'Initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat s'inscrit justement dans le soutien de la relève et est une enveloppe qui est rapidement utilisée de par sa popularité. L'incertitude du renouvellement et la période imprévisible de son accessibilité nuisent cependant à la prévisibilité des sommes et des moments à prévoir pour la relève. Il peut être complexe et restrictif pour une relève de devoir attendre l'annonce du montant et de la période d'inscription alors que des opportunités se présentent, mais sont inaccessibles de par le temps d'attente et l'incertitude. Certains projets devraient donc être reportés pour bénéficier de l'Initiative ou encore simplement entamés puisqu'il faut agir parfois rapidement et donc manquer la chance d'obtenir le soutien financier disponible.

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

Augmentation de l'enveloppe budgétaire

La relève demande au MAPAQ d'augmenter l'enveloppe budgétaire de l'Initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat.

Augmentation de l'aide financière

La relève demande au MAPAQ de doubler l'aide financière disponible pour les projets déposés dans le cadre de l'Initiative afin de la faire passer à un montant de 50 000\$.

Période de dépôt et minimum

La relève demande au MAPAQ de permettre aux entreprises de faire plusieurs demandes de projets par période de dépôt de l'Initiative. De plus, elle demande de revoir le minimum du montant d'une demande pour permettre aux relèves d'avoir accès à l'entièreté des sommes disponibles.

Permanence et prévisibilité

Finalement, la relève demande au MAPAQ d'assurer la permanence de l'Initiative en annonçant une enveloppe stable et modifiable en fonction des besoins. La relève demande aussi au MAPAQ d'offrir une meilleure prévisibilité de l'Initiative en fixant des dates précises pour les périodes de dépôts de projets.